

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°3 du 19 avril 2017



### Pluies du 10 au 17 avril :

Toujours aucune pluie significative relevée sur le réseau au cours de la semaine écoulée, à l'exception d'épisodes très localisés essentiellement dans l'Yonne (1 à 2mm). 1 à 4 mm ont été relevés hier soir dans l'Yonne et le Châtillonnais.

### Prévisions du 20 au 24 avril :

Temps sec et frais au programme. Les températures plongent et même si une remontée s'opère à partir du début de semaine prochaine, celles-ci devraient rester sous les valeurs de saison.

Source Météo France

### STADES

Les stades vont d'une à 5-6 feuilles étalées avec une majorité de parcelles entre 3 et 4 feuilles étalées.

**Gel** : les vignobles de l'Yonne (Chablisien notamment) et du Châtillonnais ont été touchés par les épisodes de gel des 18 et 19 avril. Il est encore trop tôt pour estimer les dégâts. Ceci d'autant plus que le risque demeure dans les vignobles de Bourgogne et Franche-Comté pour les 2 prochains jours.



3-4 feuilles étalées

### MILDIU

**La maturité des œufs d'hiver est maintenant acquise dans l'Yonne et dans la Nièvre. C'était déjà le cas en Saône et Loire et en Côte d'Or. Dans le Jura, le temps de germination reste toujours supérieur à 24 heures et la maturité n'est donc toujours pas atteinte.**

A ce jour, aucune contamination n'a pu avoir lieu. En l'absence de pluies significatives annoncées pour les 7 prochains jours, **il n'y a actuellement pas de risque mildiou dans le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté.** Compte-tenu de l'état de sécheresse des sols, il faudrait maintenant une pluie conséquente ou un enchaînement d'épisodes pluvieux pour que des contaminations se produisent.

### OÏDIUM

Rappel : les simulations SOV effectuées sur différents postes météo du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent les tendances suivantes : indice de risque global 2017 compris entre 14 et 25 pour la Côte d'Or, l'Yonne, et le Nord Saône et Loire et entre 30 et 40 sur le Sud Saône et Loire et le Jura.

**Ce niveau d'indice correspond à un risque faible à très faible dans la plupart des secteurs, bien inférieur à celui des dernières années.** Aucune donnée n'est disponible dans la Nièvre.

**Nous rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

### BLACK-ROT

La maturité des périthèces n'est acquise sur aucun des sites de suivi en Bourgogne (pas de suivi en Franche-Comté). En l'absence de pluies significatives annoncées pour les 7 prochains jours, **il n'y a actuellement pas de risque black-rot dans le vignoble de Bourgogne – Franche Comté.**



### EXCORIOSE

Avec le temps sec des 3 dernières semaines, aucune contamination n'a pu se produire (hormis peut être de façon minimale et localisée avec les faibles précipitations du 10 avril dans le Jura). Une majorité de parcelles ont maintenant atteint le stade de fin de sensibilité (2-3 feuilles étalées). En l'absence de pluies annoncées pour la semaine à venir, il n'y a pas de risque de contaminations dans les situations les plus tardives.

### ARAIGNEES ROUGES

138 comptages ont été effectués sur le réseau BSV. Dans 75 % des situations, ce ravageur est absent. Seules 3% des parcelles dépassent le seuil de 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien rouge. Dans ces cas qui se situent presque exclusivement dans le Mâconnais Nord (zone Lugny-Saint Gengoux de Scissé-Péronne), les typhlodromes pourtant présents ne permettent pas de contenir les infestations d'acariens rouges. De rares cas de dépassement de seuil sont aussi notés en Côte d'Or.

Compte-tenu des conditions climatiques annoncées qui seront *a priori* peu favorables à la pousse, il convient de surveiller les situations où le pourcentage de feuilles occupées par des acariens rouges avoisine les 50%.

#### **Rappel du seuil indicatif de risque : 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien rouge**

Méthode de comptage : prélever 100 feuilles au hasard le long du parcours d'observation (une seule feuille par souche) et examiner la face inférieure. A partir du moment où l'on détecte une araignée rouge sur une feuille, on peut passer à la suivante (pas de dénombrement).

### TYPHLODROMES

141 comptages ont été effectués sur le réseau BSV. Dans 1/3 des cas, les populations de typhlodromes sont faibles (<10% de feuilles occupées par au moins 1 typhlo) à nulles. A l'inverse, dans 36% des parcelles observées, plus de la moitié des feuilles est occupée par au moins 1 typhlodrome.

### PYRALE

Les premières remontées et les tout premiers dégâts ont été notés dans les parcelles d'alerte.

### VERS DE GRAPPE

Les vols de cochylis et d'eudémis sont en cours. Les niveaux de piégeages sont hétérogènes selon les vignobles. Des captures importantes d'eudémis sont relevées dans le Jura et ponctuellement dans le Mâconnais. La cochylis est piégée principalement dans le Mâconnais et le Chalonnais.



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**PROCHAIN BSV : mardi 25 avril**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

